

Zeitschrift:	Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série
Herausgeber:	Schweizerisches Landesmuseum
Band:	24 (1922)
Heft:	1
Artikel:	Fouilles d'un four à tuiles, de l'époque romaine, à Chancy (Canton de Genève)
Autor:	Cailler, P. / Bachtold, H.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-160108

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fouilles d'un four à tuiles, de l'époque romaine, à Chancy (Canton de Genève).

Par P. Cailler et H. Bachofen.

La plaine de Chancy est circonscrite à l'ouest par le Rhône et de tous les autres côtés par les collines d'Epeisses, de Passeiry, d'Avusy et de Valeiry (Haute-Savoie). Au sommet d'une de ces éminences, dans le bois de Fayes, ou de Feys, entre le Rhône et le nant du Longet, au lieu dit la Tuilière, M^r B. Reber a signalé en 1901¹⁾ les vestiges d'un bâtiment romain. Nous avons commencé des fouilles²⁾ sur l'emplacement décrit par l'actif archéologue. Ne disposant que des jeudis et des dimanches nos travaux ont marché lentement, d'autant plus que l'eau les enrayait souvent³⁾.

Avant de commencer la description du four à tuiles de Chancy, il nous paraît utile de dire deux mots des établissements similaires trouvés au nord des Alpes. En Suisse, nous ne possédons que quelques fours dont deux, seulement, ont servi à cuire les tuiles; il s'agit du four de Lunnern⁴⁾ qui alimentait la vallée de la Reuss et du four légionnaire de Rupperswil⁵⁾ qui déversait ses produits sur la place forte de Vindonissa. Nous citerons encore les fours de boulanger^s d'Avenches⁶⁾ et de Dagmersellen⁷⁾, les fours de potiers et de verriers de Lunnern⁸⁾,

¹⁾ B. Reber: *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*. Genève 1901, p. 35—37 et 186—187.

²⁾ Prof. Dr O. Schulthess: *11^e Rapport de la Société Suisse de Préhistoire*. Zurich 1919. *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*. Genève 1919, t. IV, p. 278—279.

³⁾ Nous tenons à remercier ici tous ceux qui nous ont aidés dans nos recherches. Nous citerons: M^{rs} G. Bordier, Genet, Schorer et Romanowski, M^r Raoul Montandon qui nous donna d'utiles conseils, la Société des Arts, par l'entremise de M^r Louis Blondel, qui assuma les frais photographiques, M^{le} N. Lachenal qui a bien voulu dessiner le four. Notre reconnaissance va plus spécialement à M^{rs} E. Dunant et M. Cougnard, les propriétaires du lieu, qui ont mis leur terrain à notre disposition avec un désintéressement et une bonne grâce que tous les archéologues loueront.

⁴⁾ Il n'est connu que par une note brève: F. Keller: *Statistik der römischen Ansiedelungen in der Ostschweiz* in *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, t. XV, p. 102.

⁵⁾ M^r le Prof. Dr Schulthess nous a donné des détails circonstanciés sur cet établissement qu'il a tout particulièrement étudié. Nous l'en remercions bien vivement. Cf. Schulthess: *Arch. Anzeiger*, Berlin 1912, p. 516—518.

⁶⁾ W. Cart: *Bulletin Pro Aventico* n° XII, p. 39—40. W. Cart: *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde* 1919, p. 8.

⁷⁾ D. Viollier: *Anzeiger* 1906, p. 286—288 et fig.

⁸⁾ F. Keller: op. cit., p. 102.

Petinesca¹⁾ et Oberweningen²⁾. On a cru constater l'existence de l'un d'eux à Cortaillod³⁾ et à Buy près Cheseaux⁴⁾.

Les fours à chaux sont d'un type trop différent pour que nous en parlions ici.

C'est en Allemagne, dans le bassin du Rhin que les tuileries romaines sont particulièrement nombreuses. On a trouvé trente-six fours à Rheinzabern⁵⁾, plusieurs à Trèves⁶⁾, à Cologne⁷⁾, Xanten⁸⁾, Nied près Hochst a. M.⁹⁾, etc. En Belgique et en Hollande nous citerons les fours de Buysinghen¹⁰⁾, Heerlen¹¹⁾, le bois d'Esclaye¹²⁾ et les Haylettes¹³⁾.

Pour la France, M^r Adrien Blanchet dans ses études d'archéologie gallo-romaine¹⁴⁾ ne donne point d'exemples typiques de fours à tuiles¹⁵⁾. L'établissement le mieux conservé fut découvert à Bregenz (Vorarlberg)¹⁶⁾; il a été malheureusement incomplètement fouillé et trop rapidement publié.

Si nous nous sommes étendus sur ce sujet c'est pour montrer que, si les fours légionnaires situés dans le bassin du Rhin sont fort bien connus, il n'en est pas de même des fours privés situés en France ou sur le plateau suisse. L'établissement de Chancy est donc fort précieux pour l'étude des fours gallo-romains, d'autant plus qu'il est très bien conservé et qu'il peut-être comparé aux plus belles tuileries allemandes.

Aucune exploration scientifique de la région de Chancy n'a jamais été entreprise. Nous avons eu soin de l'étudier, au point de vue archéologique, le plus complètement possible.

¹⁾ E. Schmid: *Anzeiger* 1917, p. 142. B. Moser: op. cit., p. 219.

²⁾ 7^e Rapport de la Société Suisse de Préhistoire. Zurich 1915, p. 94—96, fig. 29. Maurizio: *Anzeiger* 1916, p. 27—28, fig. 36.

³⁾ P. V.: *Musée Neuchâtelois*, 1911, p. 88. Dr G. B.: *Anzeiger* 1910, p. 335—36.

⁴⁾ Jules Mellet: *Les fouilles de Buy près Cheseaux* in *Anzeiger* 1899, p. 17.

⁵⁾ Jung: *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace* 1856, p. 117—118. J. von Hefner: *Die römische Töpferkolonie Tabernae in Münchener Gelehrte. Anzeiger* 1855, n° 17; 1860, n° 21—24. H. Dragendorff: *Zur Geschichte der Frührömischen Okkupation. Germanicus* in *V. Bericht der römisch-germanischen Kommission* 1909, p. 88.

⁶⁾ Hans Lehner: *Die römische Töpferei im Südwesten von Trier* in *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, t. XV 1896, p. 241 et suiv.

⁷⁾ Bonner Jahrbücher, t. LXXXIX, p. 178.

⁸⁾ Steiner: *Eine Legionsziegelei in Xanten* in *Bonner Jahrbücher*, t. CX, 1903.

⁹⁾ Prof. Dr G. Wolff: *Die römischen Ziegeleien von Nied bei Hochst a. M. und ihre Stempel* in *Archiv für Frankfurts Geschichte und Kunst*, t. IV, 1903, p. 212—346. H. Dragendorff: op. cit.

¹⁰⁾ G. Cumont: *Annales de la Société Arch. de Bruxelles*, t. XIV, p. 173—182.

¹¹⁾ Cet établissement a aussi servi comme four de verrier. K. Jesse: *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, 2 avril 1898.

¹²⁾ *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. V, p. 464 et suiv.

¹³⁾ op. cit.

¹⁴⁾ A. Blanchet: *Les ateliers céramiques de la Gaule romaine* in *Mélanges d'Archéologie gallo-romaine*. 2^e fascicule. Paris 1902, p. 88—117.

¹⁵⁾ Ce savant archéologue a répondu aux questions que nous lui avions posées avec une rapidité et une bonne grâce dont nous le remercions.

¹⁶⁾ Carl v. Schwerzenbach: *49. Jahresbericht des Landesmuseums für Vorarlberg in Bregenz*, 1913, p. 73—81.

Nous croyons bon, avant d'aborder la description de nos fouilles, de mettre sous les yeux du lecteur les résultats de cette enquête.

Néolithique: Une hachette en pierre polie à Passeiry¹⁾.

Bronze: Une fauille à bouton du bronze IV ou III à Epeisses²⁾.

Fer: Une tombe de femme³⁾ avec 2 colliers en verre et 3 perles, trouvée en 1849 à Passeiry. Une fibule en bronze de la Tène II à Pougny⁴⁾.

Romain: Traces de murs dans le village de Chancy, au Cannelet et au bord de la route de Valleiry⁵⁾ au lieu dit mur de César. Une coupe en argent de l'époque chrétienne trouvée en 1881, aux îles de Collonges⁶⁾ (Commune de Chancy). Sur la vasque de celle-ci on remarque des rinceaux ciselés dans lesquels courrent des lièvres.

Dans la terre d'extraction de la tuilerie moderne de Pougny⁷⁾ on a trouvé un flacon à parfum⁸⁾, un poids⁹⁾ en forme de tronc de cône et un bord de vase⁹⁾ en terre grise. En face de Chancy¹⁰⁾, de l'autre côté du Rhône, on a trouvé en 1890 plusieurs kilogrammes de monnaies romaines en bronze et en argent. Ce trésor n'a pas été étudié.

Barbare: Cimetières à Montagny, Chancy village¹¹⁾, Passeiry¹²⁾ et Athenaz.

En résumé, la région de Chancy peuplée depuis le néolithique prend peu à peu de l'importance pour devenir à l'époque romaine une des parties les plus habitées du territoire actuel du Canton de Genève.

Description du four (fig.).

L'établissement de Chancy, qui est fort bien conservé et que nous avons pu reconstituer presque entièrement dans sa partie inférieure, est un bâtiment rectangulaire aux dimensions maximales (non compris le praefurnium) de 5,40 m. sur 6,10 m. (fig. 1 et 2). Les murs extérieurs, d'une construction fort intéressante, mesurent de 0,80 à 0,90 m. d'épaisseur et sont composés de deux parties distinctes: la partie intérieure est une sorte de galandage en briques (*opus spicatum*) qui s'enfonce en terre jusqu'à une profondeur de 2 m.; la partie extérieure est

¹⁾ *Compte rendu du Musée d'Art et d'Histoire de Genève pour l'année 1909*. Genève 1910, p. 45.

²⁾ Musée de Genève, n° B. 4800.

³⁾ D. Viollier: *Les Sépultures du 2^e âge du fer sur le Plateau Suisse*. Genève 1914, p. 127. Son mobilier funéraire est au Musée de Genève.

⁴⁾ *Compte rendu du Musée d'Art et d'Histoire de Genève pour l'année 1918*. Genève 1919, p. 27.

⁵⁾ B. Reber: *op. cit.* p. 26—34.

⁶⁾ *Procès-Verbal de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, séance du 26 décembre 1896. Vulliéty: *La Suisse à travers les Ages*, p. 65. Cette belle pièce est au Musée de Genève.

⁷⁾ Il est intéressant de constater la présence d'une tuilerie moderne à moins de 2 kilomètres du four antique de Chancy.

⁸⁾ Musée de Genève.

⁹⁾ 11^e *Rapport de la Société Suisse de Préhistoire pour 1918*, p. 73.

¹⁰⁾ *Revue Suisse de Numismatique* 1893, p. 366—367.

¹¹⁾ *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde* 1907, p. 372—273.

¹²⁾ *Courrier de Genève* du 1^{er} novembre 1909.

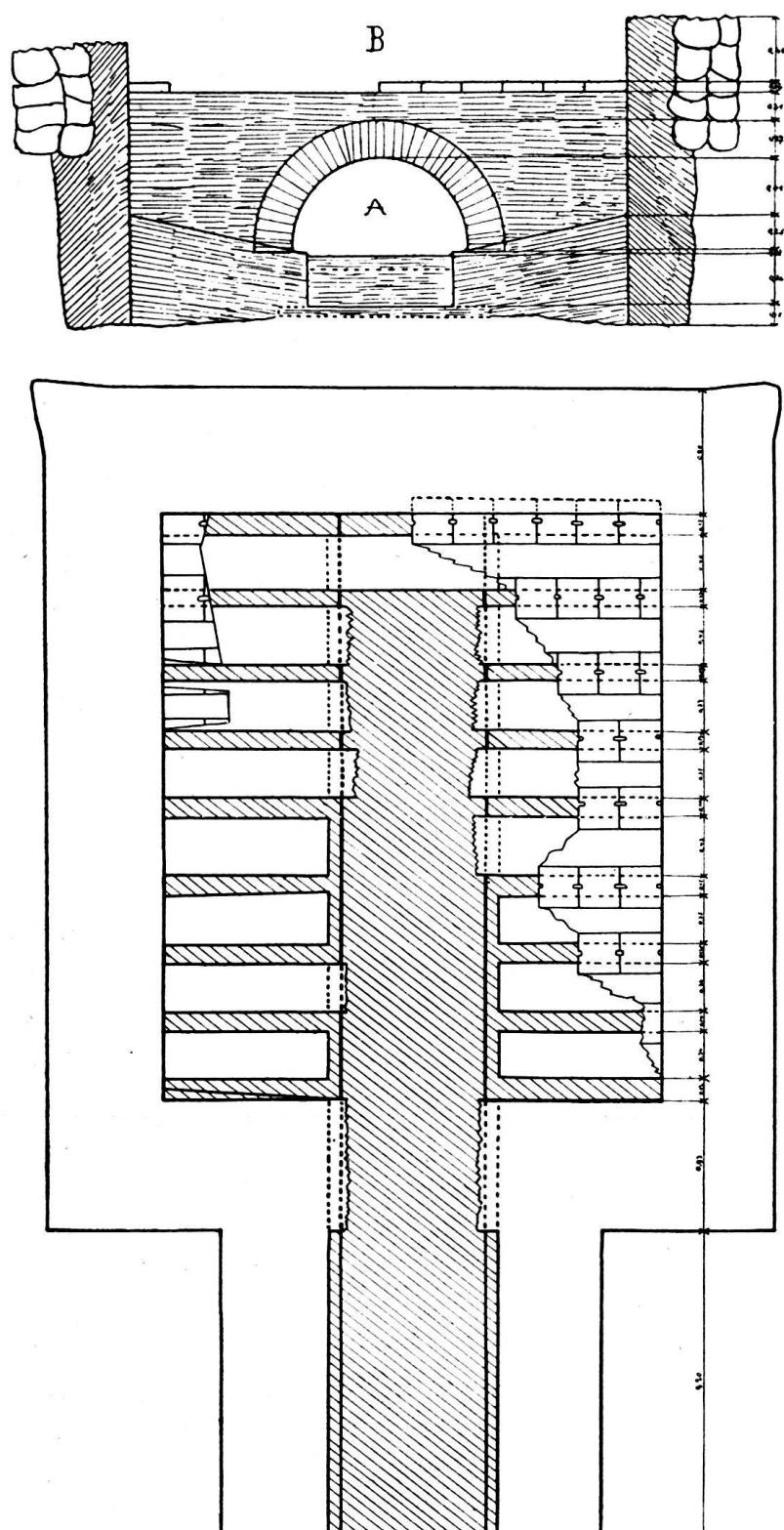


Fig. I.

en pierres (galets roulés) et repose simplement sur la couche de terre glaise¹⁾ (voir fig. 3).

Le mur du côté du praefurnium est cependant d'une construction un peu différente; les galets reposant sur une substruction de tuiles qui pénètre dans la glaise sans toutefois descendre aussi profondément que le galandage (voir fig. 3).



Fig. 2.

L'intérieur du rectangle ainsi formé est occupé par huit murs parallèles, de 0,35 m. d'épaisseur environ, percés d'une voûte en leur milieu et séparés les uns les autres par de petits couloirs de 0,15 à 0,20 m. de largueur.

Le fond des petits couloirs s'incline vers le canal principal (formé par les huit voûtes dont une seule, celle du mur a, subsiste entièrement). Dans ce grand canal nous avons trouvé successivement sous une couche de débris: I^e une couche de cendres (0,18 m. environ), II^e une couche de terre glaise durcie (0,30 m.), III^e un dallage de calcaire blanc qui peut provenir soit du Salève, soit plutôt des carrières romaines de Thoiry (Département de l'Ain).

¹⁾ La surface de cette couche semble avoir été le niveau du sol à l'époque romaine, la couche archéologique ne pénétrant pas plus bas.

Sur ces murs intérieurs, tous construits en tuilles ou en briques, reposait un plancher de briques reliées entre elles par un ciment dur. Munies sur deux de leurs côtés d'encoches, elles sont appareillées de telle façon que l'encoche

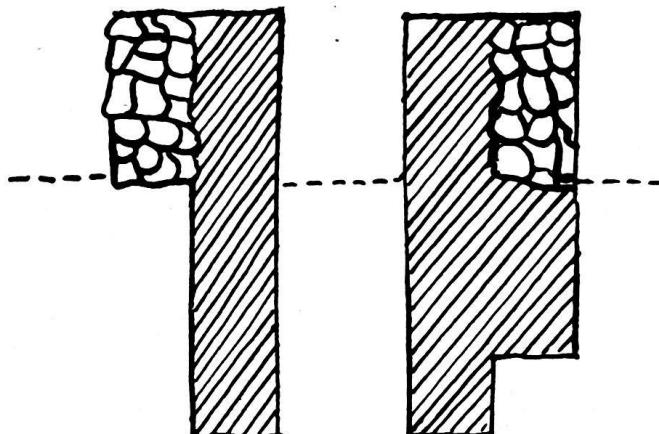


Fig. 3.

de l'une appliquée à l'encoche de l'autre (voir fig. 4) établit une ouverture faisant communiquer le grand et les petits couloirs avec la chambre supérieure dite chambre de cuisson ou laboratoire.

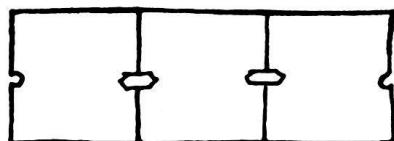


Fig. 4.

Du laboratoire, il ne reste donc que la partie inférieure soit le plancher et la base des parois. Jusqu'à ce jour, il en est de même pour tous les fours de tuiliers découverts au nord des Alpes. Le praefurnium, construit presque entière-

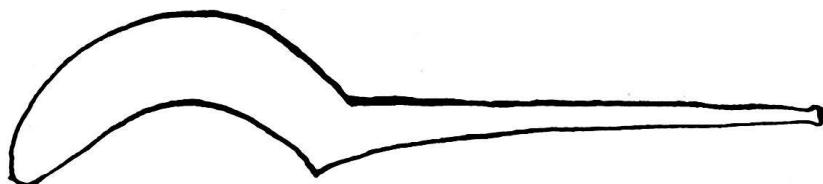


Fig. 5 1), à l'échelle 1/2.

ment en grès, était fort mal conservé; nous n'avons pu en dégager que deux murs épais de 0,85 m. et long de 2,20 m. Ils ne parvenaient pas à la hauteur du plancher; de ce fait nous n'avons pas pu constater la construction du passage praefurnium-laboratoire.

¹⁾ Serpette en fer trouvée sur le plancher dans la couche nettement romaine. Nous avons donné au Musée de Genève ce petit ustensile intéressant de même qu'une brique décorée.

Fonctionnement du four.

Passons maintenant au mode de fonctionnement de ce four.

Nous présenterons deux explications; la première donnée par presque tous les archéologues est la suivante: le feu est allumé dans la chambre inférieure **A** (voir coupe) que nous appellerons alors foyer, les tuiles crues sont déposées dans la chambre supérieure **B** (voir coupe) que nous appellerons chambre de cuisson ou laboratoire. La chaleur produite dans le foyer **A** peut rapidement se communiquer au laboratoire grâce aux canaux latéraux et au plancher régulièrement muni d'ouvertures (en allemand: Pfeifen). Cette méthode admise par M^r Raoul Montandon ¹⁾ et pas M^r le Prof. Dr Schultess, dans la lettre qu'il nous a adressée le 13 novembre 1918, exigerait l'existence d'une cheminée permettant le tirage, à moins que l'on admette que les «Pfeifen» aient été suffisants pour en tenir lieu.

La deuxième explication est celle des tuiliers modernes: les tuiles crues sont entassées dans le laboratoire de façon à ménager des intervalles libres au dessus des «Pfeifen» afin de pouvoir y empiler du combustible (bois). Le feu allumé dans le praefurnium se communique dans le laboratoire où le combustible peut-être rapidement renouvelé par la partie supérieure du four ²⁾ (le praefurnium devrait être alors en relation directe avec le laboratoire). Le tirage s'établit donc du praefurnium à la partie supérieure par deux moyens: ou le passage, praefurnium — haut du laboratoire; ou le passage, praefurnium — cendrier (foyer A dans le premier cas) — «Pfeifen» — haut du laboratoire. Cette seconde méthode est celle dont s'inspirent les tuiliers modernes; elle est admise par Mau ³⁾ et Brogniart ⁴⁾.

Cette question étant d'un grand intérêt il serait nécessaire d'en faire une étude approfondie ce que nous espérons pouvoir faire ultérieurement. Il va sans dire que les deux modes cités ont dû être employés à l'époque romaine mais pour ce qui est du four de Chancy nous avons adopté la deuxième méthode pour les raisons suivantes: nous n'avons constaté aucune trace de cheminée ⁵⁾; le praefurnium semble bien répondre aux conditions exigées par la seconde méthode; la couche de cendre très épaisse remonte jusqu'au fond des canaux latéraux et n'est mêlée de braise, dans une forte proportion que dans le voisinage du praefurnium. Il est, du reste, difficile d'admettre que le feu ait pu être entretenu dans un foyer de 6 m. de longueur sur 1 m. de largeur et 1 m. de hauteur.

¹⁾ Dans sa conférence du 27 février 1919 à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.

²⁾ Voir la méthode employée dans les fours modernes.

³⁾ Dans Pauly et Wissowa, *Real-Encyclopédie* à l'article *Fornax*, t. VII, p. 1.

⁴⁾ A. Brogniart: *Traité des Arts Céramiques*. Paris 1854, t. I, p. 186—187, note 1.

⁵⁾ Dans le four de Rapperswil ce que nous appelons cendrier peut très bien avoir servi de foyer, le praefurnium se trouvant des 2 côtés du canal central.

Produits du four.

L'absence de poteries nous permet d'affirmer que le four a servi uniquement à cuire¹⁾ des tuiles et des briques²⁾. Comme produits du four, nous avons des tuiles, courbes et plates, et des briques ou carreaux.

Imbrices: très peu nombreuses, pâte blanche jaunâtre, aucune marque.

Tegulae: énorme quantité, largueur variant entre 250 et 310 mm., longueur entre 440 et 480 mm., pâte rougeâtre rarement blanc-jaunâtre, nombreuses



Fig. 6.

marques faites à l'ébauchoir. L'étude des marques de tuiliers privés ayant toujours été dédaignée par les archéologues, une comparaison est malheureusement impossible.

¹⁾ Voir sur la fabrication des tuiles: K. Blümmer: Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern, t. II, p. 8—22.

²⁾ Une statuette en terre cuite, malheureusement détruite par la personne qui l'avait découverte a été trouvée dans les environs immédiats du four. Cet objet peut-être originaire de Chancy et avoir été cuit dans un four encore à découvrir et voisin de celui que nous avons fouillé. D'après les renseignements obtenus la pâte de la statuette aurait été semblable à celle de la majorité des tegulae cuites à Chancy.

Le seul élément comparatif est le tableau des marques privées de Vindonissa¹⁾. Nous remarquons l'analogie des lettres *b* et *t* avec nos numéros 7 et 11 (voir fig. 6) et la plus grande variété des signes de Chancy.

Ces marques n'étaient point celles des propriétaires de la tuilerie mais bien le signe personnel de l'ouvrier tuilier. C'est ce qui explique la variété du tableau que nous reproduisons ici. Nous y avons fait figurer tous les types principaux qui présentent de nombreuses variantes. Chaque type²⁾ représente, selon nous, le signe familial et héréditaire d'une même dynastie d'ouvriers.

Briques ou carreaux: peu nombreux, environ 250 mm. de côté et 40 à 50 mm. d'épaisseur, pâte rougeâtre sans marques ni dessins.

Nous avons parlé plus haut des briques formant le plancher du laboratoire. Aucun produit similaire n'ayant été trouvé dans les abords du four, il est peu

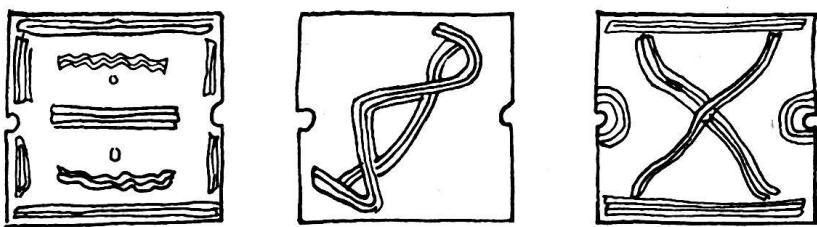


Fig. 7.

probable qu'il ait servi à en cuire. Ces briques sont très intéressantes et nous ne leur connaissons pas leurs semblables. Elles sont ornées (voir figure 7) de curieux dessins à l'ébauchoir ou bien ne possèdent aucune ornementation³⁾.

Aire d'extension des produits de la tuilerie.

Nous avons vu que les environs de Chancy étaient relativement très peuplés à l'époque romaine. Tout naturellement les produits de la tuilerie ont trouvé un débouché important dans ses alentours immédiats⁴⁾. Comme nous avons pu nous en rendre compte par ce qui précède, c'était un grand établissement. L'épaisseur et l'étendue des débris et des déchets de sa fabrication, qui sont considérables, en font foi. Il faut donc admettre que les environs n'absorbaient pas la production totale de l'établissement mais que les produits de Chancy s'écoulaient vers des centres plus considérables. Nous avons dans la région les deux vici de Genava et Boutae (Les Fins d'Annecy).

Rapperswil alimentait Vindonissa situé à une douzaine de kilomètres. On peut donc admettre que Chancy importait à Genève une partie de sa fabri-

¹⁾ Victor Jahn: *Anzeiger für schweiz. Altertumskunde* 1909, p. 122, fig. 5.

²⁾ Chaque marque-type et ses variantes ont été trouvées de nombreuses fois dans les petits soudages faits autour du four. Les moins communes de dix à quinze fois, les plus répandues de deux cents à deux cent-cinquante.

³⁾ Ces briques sont carrées et ont 300 mm. de côté.

⁴⁾ L'un de nous a trouvé nos marques n°s 1, 2 et 4, dans des détritus romains, à Bernex, village situé à 8 kilomètres de Chancy sur la route se dirigeant vers Genève.

cation et ceci d'autant plus facilement que son four tuilier est beaucoup plus important que son pareil argovien. Chancy n'est séparé de Genève que par 16 km. dans une région plate et populeuse, à l'époque romaine. Nous avons, du reste, constaté à Genève des produits provenant incontestablement du four qui nous occupe.

De nombreuses tegulae portaient nos marques n°s 7, 9 et 11, à la villa romaine du parc de la Grange, à la Place Sturm et au rempart de Marcossay.

En revanche le long et accidenté parcours qui relie Chancy de Boutae rend bien aléatoire un commerce suivi entre ces deux localités¹⁾.

* * *

En résumé la tuilerie de Chancy était un établissement privé d'une assez grande importance. Tenant une certaine place dans le commerce romain du bassin genevois, elle a dû exporter ses produits dans tout celui-ci. Elle date d'une époque qu'il est difficile de préciser. Cependant, vu sa construction soignée, elle peut avoir été construite au premier siècle et avoir cessé son activité, bien longtemps après, à la chute de l'empire romain. Le four est intéressant par sa grandeur, sa construction typique et toutes les marques d'ouvriers tuiliers qu'il nous a livrées.

Il nous reste à souhaiter que d'autres archéologues recherchent et trouvent les vestiges des habitations des tuiliers et complètent ainsi notre modeste étude.

¹⁾ Il aurait fallu, de Chancy, suivre l'itinéraire suivant: gagner la voie romaine de Genava à Condate (Seyssel) aux environs de Viry, la suivre jusqu'à Frangy et de là emprunter la route secondaire Frangy-Albens jusqu'à Boutae.
